

## **CEOTTO SA**

48 Avenue du Colonel Moll - 51300 VITRY-LE-FRANÇOIS

## **Construction du crématorium du Perthois**

Thieblemont-Farémont

---

# **NOTICE PRESENTANT LE PROJET PC4**

---

Décembre 2018



---

Grzeszczak Rigaud Architectes

34 Chaussée du Port - 51000 Châlons-en-Champagne - Téléphone 03 26 65 73 38 -  
Fax 03 26 65 88 44

## **INTRODUCTION**

Le projet a pour but la construction du crématorium du Perthois.

Le projet se situe dans le département de la Marne sur la commune de Thiéblemont-Farémont. La commune est située le long de la route nationale 4 entre Vitry-le-François et Saint-Dizier.

Le projet présente les locaux suivants :

### Accessibles au public :

- Un hall d'accueil
- Des sanitaires attenants
- Deux salles de cérémonie précédées chacune d'un salon d'attente.
- Une salle de remise des urnes

### Non accessibles au public :

- Vestiaires
- Salle d'accueil des prestataires
- Salle pour le célébrant
- Bureau gestionnaire et technicien
- Locaux techniques divers (rangement, salle d'introduction, four, CTA, sous station, TGBT, ménage).

## **ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS**

Le terrain actuel est un ancien champ situé en dehors de la commune le long de la route départementale 358. La parcelle se situe à un peu moins de 1km de l'entrée du village.

Il présente une forme quasi rectangulaire et est bordé sur une de ses faces par la route départementale et sur ses 3 autres faces par d'autres champs.

Ce terrain est vierge de tout aménagement (clôtures, construction ou arbres). Il présente une déclivité d'environ 1 m par rapport à la route départementale et est ensuite quasiment plat.

## **PRESENTATION ARCHITECTURALE**

### **A. Aménagement du terrain**

Le terrain sera aménagé pour recevoir le crématorium, un parking pour recevoir le public, une aire de service technique et un jardin cinéraire.

42 places de stationnement seront réalisées en enrobé, et prolongées par un mail piéton puis par un parvis en béton désactivé qui mènent au crématorium.

Une aire de service reliant la route départementale au bâtiment, réalisée en enrobée trouve sa place sur l'arrière du bâtiment.

Le reste du terrain au sud, sera au fur et à mesure aménagé en jardin cinéraire. Un jeu de merlon de différentes hauteurs permet de créer différents lieux dans ce jardin. Des haies plus ou moins hautes seront aussi plantées afin de recréer des limites au paysage existant.

Une clôture au plus près des installations techniques sera réalisée. Le reste du site ne sera pas clôturé.

### **B. Implantation, organisation et composition des constructions nouvelles.**

La nouvelle construction est implantée en recul d'environ 17 m par rapport à la route départementale. Afin d'offrir un temps de recueillement aux familles, le parking est aussi distant du bâtiment. Les deux sont reliés par un large mail piéton.

Le bâtiment s'organise en 2 pôles :

La zone ouverte au public se compose des 2 salles de cérémonie et des aménagements attenants (hall d'entrée, salon d'attente, sanitaires).

La zone technique (non accessible au public) se compose quant à elle de 2 bureaux, de locaux techniques et de locaux d'accueil des prestataires.

L'idée architecturale est d'offrir un bâtiment noble, humble, simple mais harmonieux apportant sérénité aux visiteurs.

Le bâtiment se compose ainsi d'un volume bas, carré aux lignes tendues grâce au grand auvent accueillant le public, éclairé en son centre par un patio et d'un petit volume un peu plus haut sur l'arrière accueillant les équipements techniques.

Toutes les toitures seront en pente.

Un jeu de murs extérieurs permet de créer des lieux où le public pourra se recueillir tout en étant isolé du reste.

### **C. Traitement des constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite du terrain**

La construction est traditionnelle, en maçonnerie isolée par l'intérieur et recouverte pour partie de plaquettes de briques teinte beige/taupe collées et d'un enduit hydraulique teinte crème en partie haute au dessus du auvent métallique. La couverture est réalisée en zinc, les menuiseries extérieures sont en aluminium laqué de couleur anthracite ou approchant.

Seul le bâtiment, le parvis et l'aire de service seront clos par une clôture en panneaux rigides plastifiés de 2.00 m de hauteur, de couleur anthracite, fermé par un portail coulissant en acier laqué de couleur anthracite.

La végétation est une alternance d'arbres à haute tige et d'arbustes haut et bas : bouleaux, corelles du Japon, charmille .

Les espaces libres sont semés de gazon ou de prairie fleurie.

Le parking vient prendre place en limite Ouest de la parcelle allouée au projet.

En limite de terrain Est, non visible du public le projet prévoit la mise en œuvre de tous les équipements techniques extérieurs: citerne Gaz, bache pompier, système de filtration du four de crémation, assainissement autonome. Les équipements visibles seront protégés du regard par des palissades en bois.

### **D. Matériaux et couleurs des constructions**

**Façades :**

Les façades seront en briques de terre cuite collées (plaquette) teinte beige/taupe. L'acrotère des façades (au-dessus du auvent) sera traité en enduit traditionnel à la chaux, teinte crème.

Certaines baies (espaces nécessitant une lumière tamisée) seront protégées par un mourachabié réalisé par un contremur de briques ajourés.

Un auvent métallique, reliant toutes les façades du bâtiment, sera mis en œuvre. Il permettra selon les façades de protéger le bâtiment du soleil et d'abriter les visiteurs de la pluie.

### **Couverture**

Couverture en zinc prépatiné quartz pour les deux volumes.

Pentes variable afin d'obtenir des arases horizontales (entre 5 et 8%).

Exception faite d'un petit débord sur la façade avant, ce dernier devant être aligné sur le auvent sera réalisé en étanchéité autoprotégée.

### **Menuiseries extérieures**

En aluminium laqué de ton anthracite ou similaire.

## **E. Traitement des espaces libres**

Le parking et l'aire de service seront réalisés en enrobés.

Le mail reliant le parking au bâtiment sera réalisé en béton désactivé.

Le chemin piéton liaison entre la route départementale et le mail piéton sera très peu emprunté. Il sera donc réalisé en stabilisé.

Les cheminements desservant les différentes espaces du jardin cinéraire seront aussi réalisé en stabilisé.

Le parvis sera réalisé en béton désactivé, deux grands massifs plantés viendront animer le parvis. En complément à droite de l'entrée sera réalisé un bassin d'eau, planté de quelques plantes d'eau. Dans le cas où le budget ne le permettrait pas, cet espace sera végétalisé de manière très graphique, créant un jeu entre le minéral et le végétal.

Le patio sera recouvert de cailloux roulés crème et planté de petits arbustes et de graminées.

Une terrasse dans le prolongement de la salle de cérémonie sera créée en façade Nord. Cette dernière sera réalisée en béton désactivé.

Les différents massifs dessinant le jardin seront plantés de graminées, d'arbres et arbustes à feuillage léger du type bouleau, hêtre, peuplier, du Japon, charmille arbustes variés. Les massifs au centre du jardin seront plutôt bas à contrario des massifs en périphérie de la parcelle qui seront plus hauts permettant de recréer une limite visuelle au site.

Les espaces libres seront semés de gazon ou de prairie fleurie.

## **F. Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement**

### **L'accès au terrain**

Le terrain sera desservi par 2 zones :

Accès public par le parking : Ce parking sera pratiqué en sens unique. Il sera donc créé un accès depuis la route départementale et une sortie sur cette même route.

Accès technique : un 3<sup>ème</sup> accès pour le personnel sera créé plus à l'Est de la parcelle. Cet entrée donnera accès à une aire de service. Cette zone sera clôturée. Afin de sécuriser les lieux, la clôture sera à cette endroit en retrait de la limite parcellaire, permettant de ménager sur cette zone un espace d'attente devant le portail et en dehors de la route départementale.

### **L'accès à la construction**

De la même manière, deux accès sont possibles.

Pour le public l'accès se fait par le hall d'entrée principal au niveau du parvis.

L'accès technique du personnel se fait quant à lui sur l'arrière du bâtiment au niveau de l'aire de service.